

Conseil Municipal du 28 SEPTEMBRE 2011

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 35 ; Pouvoirs : 4

L'AN DEUX MILLE ONZE, LE 28 SEPTEMBRE, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 20 SEPTEMBRE 2011.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, VINCIGUERRA Catherine, LE BORGNE Yves, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, GIULIANO Vito, Adjoint, GIVAUDAN Julien, PONTOUS Guy, DENIS Jean François, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, PALMASI Sandrine, PANAGOUDIS Grégory, LOPEZ Xavier, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GARGANI Marie Claude, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, SIMONPIERI Daniel, MIRA Elisabeth, VENDRAME Richard, conseillers municipaux.

ABSENT :

ONT DONNE POUVOIR : POUET Paule à GUIOT Robert, JOUANDON Laurence à MOY Geneviève, LO IACONO Michel à COLIN Patricia, LAVIE Laurent à SIMON Chantal.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS



Ouverture de la séance : 18H00

Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

Le conseil désigne M. PANAGOUDIS en qualité de Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture des pouvoirs reçus.

Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 24 août 2011 :

N°S DATE	OBJETS
253 26/08	SERVICES TECHNIQUES NETTOYAGE DES ECOLES PRIMAIRES DE LA VILLE. SIGNATURE DU MARCHÉ AVEC L'ENTREPRISE HEXA NET.
254 26/08	SERVICE JURIDIQUE /BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION CLUB HALTEROPHILE ET MUSCULATION DE MARIGNANE.
255 26/08	SERVICE JURIDIQUE DEFENSE DE LA COMMUNE. REFERE N°1105396 – 2 DU TAM DEPOSE PAR Mme Marie Paule DI CESARE.

256 26/08	SERVICE JURIDIQUE DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'AIX EN PROVENCE N°parquet : 09000003923 AUDIENCE DU 12 OCTOBRE 2011 A 14H00
257 26/08	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LA LIGUE CONTRE LE CANCER
258 26/08	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES TROUBADOURS
259 29/08	ESPACE SAINT EXUPERY AVENANT n°1 CONTRAT POUR LE CONCERT DU 16 OCTOBRE « EARTH WIND AND FIRE EXPERIENCE FEAT AL MACKAY »
260 29/08	SERVICE JURIDIQUE/ BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION GENERATION KARATE MARIGNANE
261 29/08	SERVICE JURIDIQUE/ BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SECOURS CATHOLIQUE
262 29/08	SERVICE POPULATION CIMETIERES / RETROCESSION TRENTENAIRE BATIE ILOT F2 N° 067 CIMETIERE SAINT LAURENT
263 29/08	SERVICE POPULATION CIMETIERES / RETROCESSION TRENTENAIRE BATIE ILOT F2 N° 066 CIMETIERE SAINT LAURENT
264 30/08	HABITAT COHESION SOCIALE / BIENS COMMUNAUX APPARTEMENT COMMUNAL - 7 RUE COVET A MARIGNANE – MISE A DISPOSITION PRECAIRE A MME YVETTE SUBEIRAN
265 1/09	DRH FORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE « RECYCLAGE H0/B0
266 1/09	DRH FORMATION FORMATION CACES ENGIN CAT 9 DU 12/09/11 AU 14/09/11
267 1/09	DRH FORMATION FORMATION INSERTION BR DU 20/09/11 AU 21/09/11
268 1/09	DRH FORMATION FORMATION CACES NACELLE 1B/3B DU 21/09/11 AU 23/09/11
269 1/09	DRH FORMATION CACES EPAREUSE DU 26/09/11 AU 28/09/11
270 1/09	DRH FORMATION FORMATION INITIATION BR DU 27/09/11 AU 28/09/11
271 1/09	DRH FORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE « FORMATION CACES NACELLE 1/B 3/B » DU 28/09/11 AU 30/09/11
272 1/09	SERVICE JURIDIQUE/ BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION URBAN VIBES
273 1/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION SPORTS ET DETENTE DU JAI AVENANT N°4 A LA CONVENTION EN DATE DU 28 AVRIL 2005
274 1/09	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT DE PRESTATION ARTISTIQUE FESTIVAL J'M LA COMEDIE LE 24 SEPTEMBRE A 20H30 « GODOT EST ARRIVE » ASSOCIATION C.O.D.A.A

275 5/09	SERVICE JURIDIQUE/ BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE MARIGNANE
275 bis	SERVICE JURIDIQUE CONVENTION D'ASSISTANCE AU RECRUTEMENT AU POSTE DE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES AVEC LA SOCIETE LIGHT CONSULTANTS
276 8/09	AFFAIRES SCOLAIRES PROJET PEDAGOGIQUE LE PONEY C.L.I.S. ELEMENTAIRE GUYNEMER 2
277 8/09	N.T.I.C. CONTRAT N°2982996 ORACLE
278 8/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES ENFANTS DE LA TRINACRIA
279 8/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES AMIS SANS FRONTIERES MARIGNANE
280 8/09	D.R.H. / SERVICE FORMATION FORMATION PROFESSIONNELLE « FORMATION CACES ENGIN CAT.9 »
281 8/09	ESPACE SAINT EXUPERY CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE MOLIERE A LA SARL MAD IN EVENT POUR UN SPECTACLE A LA RECETTE « JEROME COMMANDEUR SE FAIT DISCRET » DIMANCHE 30 OCTOBRE 2011 A 17H00
282 12/09	SERVICES TECHNIQUES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA VILLA FERRAGE SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AVEC LA SOCIETE S.C.I.M.
283 12/09	SERVICES TECHNIQUES ECOLE MATERNELLE JEAN MOULIN RAVALEMENT DE FACADES SIGNATURE DE L'AVENANT N°1 AVEC LA SOCIETE JOUVAL
284 15/09	ESPACE SAINT EXUPERY ANIMATION DES FETES PROVENCALES AVEC L'ASSOCIATION « LOU GRIHET DOU PLAN DEI CUCO » LE 10 SEPTEMBRE 2011
285 19/09	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT AVEC LANDE MARTINEZ PRODUCTION « CHAMBRE D'HOTES » OU « LA VIE DEJANTEE DES ROGNOLES » VENDREDI 7 OCTOBRE 2011 20H30 THEATRE MOLIERE
286 20/09	SERVICE JURIDIQUE / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION ETRE EN YOGA A MARIGNANE
287 20/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION ESPACE PÉDAGOGIQUE FORMATION France
288 20/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX AVENANT N°1 À LA CONVENTION EN DATE DU 18 AOÛT 2011. MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION DE ROUES... DE POINTES.
289 21/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE À DISPOSITION D'UN LOCAL À L'ASSOCIATION CMS MUSCULATION ET CONDITION PHYSIQUE
290 21/09	SERVICE JURIDIQUE / BÂTIMENTS COMMUNAUX MISE À DISPOSITION DE LOCAUX À L'ASSOCIATION LOISIRS COMMUNICATION

291 21/09	SERVICES TECHNIQUES SIGNATURE AVENANT N°1 AVEC LA SOCIETE LO IACONO ECOLE PRIMAIRE ALDERIC CHAVE LOT 1 : RAVALEMENT DE FAÇADES
292 22/09	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT AVEC L'ASSOCIATION « ROUDELET FELIBREN DE CHÂTEAU GOMBERT. ANIMATION DE L'INAUGURATION DU JARDIN « SALVADOR DALI » LE 23 SEPTEMBRE 2011 A 18H00

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'adopter** le programme d'actions d'investissement et de fonctionnement première tranche des futurs « F.I.S.A.C marché forain et commerces sédentaires », suivant :

➔ Dossier F.I.S.A.C marché de plein air

▫ Volet investissement :

- Mise en place d'un système d'évacuation des eaux usées spécifique secteur des poissonniers,
- Création de points toilettes centre-ville périmètre marché de plein air,
- Sécurisation marché, mise en place de bornes escamotables distributrices d'énergie,
- Aménagement place C.Péguy ou Place de la Cité pour accueil marché thématique.
- Rénovation du Cours Mirabeau nord, revêtement de surfaces.

➔ Dossier F.I.S.A.C redynamisation commerces sédentaires

▫ Volet investissement :

- Rénovation des façades et devantures commerciales
- Aménagement urbain centre commercial du parc Camoin (parvis)
- Aménagement urbain place de l'Etoile,
- Aménagement urbain parking de la Libération,
- Percée Jaurès / Pilote Larbonne liaison commerciale centre-ville,
- Percée Jaurès / Covet liaison commerciale centre-ville,
- Volet fonctionnement :
- Communication événementielle relayant les événements et manifestations de la saison commerciale
- Etude sur la mise en valeur des façades et devantures commerciales, élaboration d'une plaquette.
- Recrutement d'un animateur FISAC
- Création d'un site internet collectif avec interactivité commerçants.
- Plan de communication régulier afin d'aider à la valorisation des images associées à la ville et à son commerce
- Plan de communication sur les dispositifs lancés par la ville en direction du commerce et des habitants de Marignane et des communes alentours sur la requalification du centre-ville et de sa valorisation.

d'autoriser M. le Maire à solliciter auprès de l'Etat, sur la base du programme d'investissement et de fonctionnement un financement aux taux maximums au titre des programmes « FISAC marché forain, commerces sédentaires », comme suit :

Le programme d'actions de la phase 1 du F.I.S.A.C « marché de plein air », s'élève à 2.366.993 € HT pour l'investissement.

La participation demandée à l'Etat par le biais du dispositif F.I.S.A.C est de 396.698 € HT.

Le programme d'actions de la phase 1 du F.I.S.A.C « commerces sédentaires » s'élève à 2.416.805 € HT pour l'investissement et 151.380 € HT pour le fonctionnement
La participation demandée à l'Etat par le biais du dispositif F.I.S.A.C est de 400.678 € HT pour le volet investissement et de 56.850 € HT pour le volet fonctionnement.

DECIDE, à l'unanimité (39), **de modifier** l'intitulé de la délibération n° 336 du 08 Décembre 2010 en la requalifiant d'Acquisition Foncière pour la réalisation d'un JARDIN PUBLIC, **autorise** Monsieur le Maire à solliciter une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour cette acquisition.

DECIDE, à l'unanimité (39), **de solliciter** le Conseil Régional pour sa participation financière à hauteur de 4 800 € pour la mission architecturale et urbaine et à hauteur de 30 840 € pour la mission d'OPC Urbain.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'approuver** la demande de subvention auprès du Conseil Général pour « L'Acquisition de petit matériel pour le comité communal des feux de forêt » exercice 2011 au taux le plus élevé possible de 50 %, soit : 633 €.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'approuver** le projet de création du Relais Emploi, **d'approuver** le plan de financement tel que défini en phase A.V.P de l'opération pour un coût de 1 136 847 € H.T. dont 568 424 € H.T. à charge de la commune et d'inscrire ce montant au budget communal, **de solliciter** l'aide de l'Europe au titre du programme opérationnel FEDER PACA à hauteur de 50% du montant HT soit 568 424 €, **de préciser** que les délais prévisionnels de réalisation de l'opération sont les suivants : date de démarrage au 1^{er} semestre 2012 et date d'achèvement au 2^{ème} semestre 2013. Les travaux seront terminés et payés dans la limite des délais imposés par le Programme et par la règle du dégagement automatique des crédits, **de s'engager** :

- à prendre à charge le complément de financement dans le cas où l'aide européenne attribuée est inférieure au montant sollicité,
- à préfinancer l'opération dans le cas d'obtention d'un concours communautaire,
- à conserver toutes les pièces du dossier en vue de contrôles français ou communautaire,
- à informer le service instructeur de toute modification intervenant dans les éléments ci-dessus mentionnés.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'approuver** la Convention de Partenariat Artistique Culturel avec La Société RAMFIS international Management/production représentée par Madame Elisabeth JUILLARD, **dit que** cette convention portera sur les répétitions de l'Opéra en quatre actes « AIDA » , musique de Giuseppe VERDI, **que** la Ville de Marignane mettra à disposition de RAMFIS PRODUCTION, le théâtre Molière les 15, 16 et 17 novembre 2011 et que La Société RAMFIS international Management/production organisera une « générale » gratuite, le jeudi 17 novembre 2011, à 20h30, au Théâtre Molière.

DECIDE, à l'unanimité (39), **d'accepter** les contrats de vente et de cession proposés par les S.a.r.l. N.P. SPECTACLES, ARTEMIS DIFFUSION et la S.A. du THEATRE DU PALAIS-ROYAL pour les spectacles suivants : « Gisèle » par le Ballet Opéra National de Kiev, Le Ballet National de Sibérie, « Croque Monsieur », « Toc Toc », et «Le Technicien », **précise** que le coût total des cinq spectacles, réparti comme suit :

« Gisèle » Ballet Opéra National de Kiev »	13.187,50 Euros TTC
« Ballet National de Sibérie »	13.715,00 Euros TTC
« Croque Monsieur »	18.990,00 Euros TTC
« Toc toc »	14.770,00 Euros TTC
« Le Technicien »	23.737,50 Euros TTC

s'élève à la somme de 84.400 Euros TTC, **s'engage** à inscrire le montant au Budget de l'exercice 2012.

DECIDE, à la majorité, pour (34) contre (5) MMES LANTERMO, GARGANI, AZAM, M. GINI, M.GOMEZ), **de fixer** pour l'année 2012 un coefficient multiplicateur unique de 8.12 pour la taxe locale sur la consommation finale d'électricité (T.L.C.F.E.).

DECIDE, à l'unanimité (39), **de rembourser** à deux policiers municipaux les frais de carburant soit la somme de 100.02 € à M. Alain FORTUNATO et la somme de 20.01 € à M. Serge AINARDI.

Clôture de séance : 19h05

Le Maire,
Eric LE DISSES.

